

# LES CONSTRUCTIONS RELATIVES ENCHÂSSÉES EN FRANÇAIS

*Abdelhak Razky*  
Universidade Federal do Pará

*Abdelkhalek Razky*  
Faculté des Lettres – Tétouan

- **RESUMO:** *Esse artigo tem como objetivo a descrição do fenômeno de relativização através das relativas embutidas em francês. O ponto de vista adotado aqui segue as hipóteses e argumentos da Gramática Funcional de Simon Dik.*
- **PALAVRAS-CHAVE:** *Gramática Funcional; Relativas; Sintaxe.*
- **ABSTRACT:** *This article aims at describing the phenomenon of relativization through embedded relatives in French. The point of view adopted here follows the hypotheses and arguments of Functional Grammar by Simon Dik.*
- **KEY WORDS:** *Functional Grammar; Relatives; Syntax.*

## INTRODUCTION

Nous essayerons, dans le présent article, de décrire et expliquer le phénomène de relativisation à travers les relatives enchâssées du français, et ce, à la lumière des hypothèses et argumentations de la Grammaire Fonctionnelle de Dik (GF dorénavant), dans sa première version.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La première version de la G F est représentée essentiellement par les ouvrages de Dik (1978 et 80 a -b). L'ouvrage de Dik (1989) marque, quant à lui, le début de la nouvelle (deuxième) version.

Cet essai permettra de traiter, tout d'abord, la question de la typologie des relatives avant de passer à la formulation du processus de formation des relatives enchâssées.

L'un des objectifs secondaires de l'étude réalisée est de traiter les phrases relatives qui constituent l'entrée française d'un dictionnaire bilingue français-occitan. La cible de la présente étude est par conséquent la macrostructure française du dictionnaire bilingue comportant des phrases relatives (exemple: qui peut être tranché; trencadèr [PASSIVABLE]; qui est tranchable; qui est domestiqué; qui est domesticable, etc.). Ainsi, on vise à produire une description optimale des faits, avec essai de formalisation.

## 1 TYPOLOGIE DES PHRASES RELATIVES

### 1.1 TYPOLOGIE TRADITIONNELLE

En grammaire traditionnelle du français comme des autres langues romanes, les relatives sont divisées en deux classes:

- (i) Relatives restrictives.
- (ii) Relatives appositives.

Ces deux classes peuvent être exemplifiées ainsi:

- (1) a — Le journaliste que Jean avait contacté est parti.
- b — Marie, qui a renversé un cycliste, est inquiète.

(1 a) représente une relative restrictive étant donné que la référence de l'antécédent *le journaliste* est restreinte à celui *que Jean avait contacté*. Autrement dit, la subordonnée relative *que*

*Jean avait contacté* détermine le terme *le journaliste* d'où l'autre nom donné à ce type de relatives, à savoir relatives déterminatives.

La phrase (1 b), quant à elle, indique une relative appositive dont le rôle est de fournir des précisions se rapportant au fait contenu dans la principale. Ici, la précision a une valeur circonstancielle de cause (l'inquiétude de Marie est due au fait qu'elle a renversé un cycliste).

Cette classification traditionnelle est insuffisante car elle ne reflète pas les différentes caractéristiques des constructions relatives.

### 1.2 TYPOLOGIE FONCTIONNELLE

En GF, on distingue deux types de relatives (cf. Moutaouakil 1988: 220): les relatives enchâssées et les relatives non enchâssées.

Au début, nous aborderons le cas des relatives non enchâssées; puis nous passerons à celui des relatives enchâssées, objet de notre étude.

#### 1.2.1 Relatives non enchâssées

Ces relatives sont considérées comme des circonstants de différentes valeurs. Par le biais de ce circonstant, la relative non enchâssée véhicule une information nouvelle qui vient s'ajouter à l'information pragmatique de l'allocutaire. Ainsi, dans (1 b), la relative non enchâssée *qui a renversé un cycliste* est un circonstant de cause utilisé par le locuteur pour informer l'allocutaire sur les raisons de l'inquiétude de Marie.

Par conséquent, la relative non enchâssée ne restreint rien. Le syntagme nominal qui la précède forme un terme indépendant<sup>2</sup> et complet. Concernant ce terme, il peut être un nom propre ou un nom commun comme on peut le voir, respectivement, dans les énoncés suivants:

(2) a — *Jean*, qui revenait d'un long voyage, était accueilli chaleureusement.

b — *La chanteuse*, dont le frère est sorti de prison, donne une réception.

En outre, et à l'instar des prédictions parenthétiques, la relative non enchâssée marque une unité autonome d'intonation par rapport à la prédication dans laquelle elle est insérée. A titre d'exemple, la relative non enchâssée *qui revenait d'un long voyage* se détache, au moyen de la virgule (à l'écrit) ou de la pause (à l'oral), du terme *Jean* et du prédicat *accueillir*.

### 1.2.2 Relatives enchâssées

Dans son étude de l'expression des restricteurs en anglais, S. Dik (1978: 59) considère les constructions relatives enchâssées comme faisant partie de l'ensemble des Restricteurs qui apparaissent de différentes façons dans les structures syntaxiques des termes. Ainsi, on doit distinguer la tête d'un terme des modificateurs de la tête.

<sup>2</sup> Le syntagme nominal (SN) précédant la relative non enchâssée est indépendant, i.e. qu'il ne fonctionne pas comme tête, alors que le SN précédant la relative enchâssée forme une tête par rapport à ladite relative (enchâssée) qui se comporte comme restricteur modificateur de tête.

Ces modificateurs peuvent se présenter sous diverses formes en fonction de la catégorie syntaxique du prédicat, du restricteur, et d'autres propriétés structurales dudit restricteur.

Concernant le français, cette étude donnerait ce qui suit:

#### (i) Syntagme attributif:

(i 1) Syntagme nominal avec spécifieur:

(3) a — Une valise de cuir

b — La valise de Marie

c — Un enfant d'une grande intelligence

d — La table dans le salon

(i 2) Syntagme adjectival:

(4) La valise noire

(i 3) Syntagme participial:

(5) Le gangster tirant sur la foule

#### (i i) Phrase relative:

(6) a — Une valise qui est faite de cuir

b — La valise qui est à Marie

c — Un enfant qui a une grande intelligence

d — La table qui est dans le salon

e — La valise qui est noire

f — Le gangster qui tirait sur la foule

Pour Dik (1978: 60), les restricteurs pouvant être réalisés comme modificateurs du type (i 1,2,3), peuvent, en général, être exprimés aussi au moyen des phrases relatives puisque tous les restricteurs ont la structure fondamentale des prédictions ouvertes, et la plupart des phrases relatives reflètent cette structure de la prédication sous-jacente. Il considère les modificateurs du type (i1,2,3) comme des moyens réduits de l'expression des restricteurs, d'une part (moyens dont l'une des raisons d'existence est

d'exprimer diverses contraintes sur la sélection des phrases relatives), et d'autre part, chaque langue a besoin de termes où un nombre de différents restricteurs modifient successivement la même tête.

Cette étude de Dik portant sur les restricteurs en anglais, nous permet de voir qu'en français aussi (et probablement dans d'autres langues), la relative enchâssée constitue un élément d'un argument de la prédication. Ainsi, cet argument se compose de deux éléments: une tête et un modifieur (restricteur).

Cela peut être schématisé à l'aide de l'exemple (1 a) que nous reprenons ici pour convenance:

(1) a — Le journaliste que Jean avait contacté est parti.

(i) Argument de la prédication (1 a):

— Le journaliste que Jean avait contacté

(i i) Tête de l'argument:

— Le journaliste

(i i i) Modifieur de la tête:

— que Jean avait contacté

Notons que la phrase enchâssée ne peut être reliée qu'à un nom commun, comme le montre l'agrammaticalité de (7b):

(7) a — Le médecin qui a opéré Marie donne une conférence de presse.

b — \* Jean qui a opéré Marie donne une conférence de presse.

Cette agrammaticalité, due au fait que la phrase enchâssée est reliée à un nom propre *Jean*, pourrait être évitée si la relative *qui a opéré Marie* était produite comme étant une relative non enchâssée (appositive):

(8) Jean, qui a opéré Marie, donne une conférence de presse.

En outre, la relative enchâssée se caractérise par le fait qu'elle véhicule une information devant être partagée par le locuteur et l'allocutaire. Autrement dit, cette information doit être présente dans l'information pragmatique des participants à l'échange verbal.

## 2 FORMATION DES RELATIVES ENCHASSEES

En GF, Dik (1980 a: 55-57) propose deux stratégies pour rendre compte de la formation des relatives enchâssées (restrictives) des langues naturelles.

Nous allons présenter lesdites stratégies à l'aide de la construction (9) et ses représentations sous-jacentes (10 a-b):

(9) L'homme qui avait accompagné Jean (est arrivé).

(10) a — (d1 xi: homme N (animé-humain-mâle) (xi) Et:

accompagner V (xi: animé (xi)) Ag

(d1 x j: Jean N (animé-humain-mâle) (xj) Et) Pat)

b — (d1 xi: homme N (animé-humain-mâle) (xi) Et:

Sub accompagner V (xi: animé (xi)) Ag

(d1 xj: Jean N (animé-humain-mâle) (xj) Et) Pat)

L'objet des deux stratégies est d'expliquer le fait que le second restricteur de (10 a) (xi) avec la fonction sémantique Ag (Agent) sera réalisé comme une phrase relative:

(i) Première stratégie:

Le pronom relatif approprié (le terme marqué par R) est sélectionné à partir du lexique basique et inséré dans la position (xi) Agent du prédicat verbal *Accompagner* dans (10a). Cette stratégie permet la réalisation de (9) dérivée de (10 a).

(i i) Seconde stratégie:

Dans cette stratégie, l'opérateur Sub.(Subordonnant) est antéposé au second restricteur (xi) de (10 a), ce qui mène à la réalisation de (9) partir de (10 b).

Il est à rappeler, en ce qui concerne la formation des relatives enchâssées, qu'il faut partir de prédication ouverte en (x i) pour la construction de représentations sous-jacentes de termes. C'est le cas de (9), relative conçue comme prédication ouverte en (x i) dérivée des représentations sous-jacentes (10 a- b) correspondant, respectivement, à la première et seconde stratégie. Dans ces représentations, la tête de l'argument est *l'homme*, et le modifieur de la tête est la relative enchâssée (Restricteur) *qui avait accompagné Jean*.

Pour mieux illustrer ces deux stratégies, citons la forme générale de la structure sous-jacente des relatives enchâssées utilisée par Moutaouakil (1988, p.223-224):

(1 1) Forme générale de la structure sous-jacente des relatives enchâssées:

## (i) 1ère stratégie:

[... (wxi):  $\alpha$  (xi): [  $\phi$  ... (R xi)... ] (xi)... ]

où w = un opérateur de terme;  $\alpha$  = premier restricteur;

$\phi$  = un prédicat.

La relative enchâssée contient une position de terme non spécifiée (Rxi) dans laquelle le pronom relatif approprié est inséré plus tard par les règles d'expression.

(ii) 2ème stratégie:

[... wxi:  $\alpha$  (xi): R  $\phi$  ... (xi)... ] (xi)... ]

La structure sous-jacente de la prédication relative contient un symbole R antéposé au second restricteur. Ce symbole R, placé en tête du second restricteur ou modifieur, sera réalisé comme un marqueur relatif. La structure sous-jacente en question contient également une position de terme non spécifiée qui apparaîtra en surface comme anaphore zéro en français.

On constate que, dans la première stratégie, la représentation du relatif dans la prédication enchâssée en tant qu'argument de ladite prédication ne reflète pas adéquatement les caractéristiques du marqueur relatif. En revanche, la seconde stratégie semble mieux refléter la procédure de relativisation dans la mesure où le Relatif est en tête de la relative enchâssée, sous la forme de l'indicateur R, et, également, parce que la relative enchâssée contient une position de terme non spécifiée (coréférentielle avec le premier restricteur (tête)) qui se réalise au moyen des règles d'expression comme anaphore zéro.

Nous montrerons, dans ce qui suit, les étapes par lesquelles passe la production des relatives enchâssées en français conformément à la seconde stratégie.

## 2.1 STRUCTURE PREDICATIVE

Reprenons l'exemple (1 a):

(1) a — Le journaliste que Jean avait contacté est parti.

La structure prédicative à l'origine de la dérivation de (1 a) est (12):

(12 [ Perf [ Pass partir V (d1 xi: journaliste N (xi):  
[ R [ Perf [ Pass contacter V (d1 x j: Jean (xj)) Ag  
(xi) Pat ] ] ] (xi) Ag ] ]

Dans (12), Perf, et Pass = (respectivement) les opérateurs de prédicat Perfectif (aspect) et Passé (temps); det 1 = (respectivement) les opérateurs de terme défini et singulier; = "telle que"<sup>3</sup>.

La structure prédicative (12) appelle les remarques suivantes:

- (i) L'argument du prédicat *partir* (journaliste) est un terme auquel l'ensemble des référents potentiels est restreint par un restricteur nominal N. (1<sup>er</sup> restricteur), lui-même restreint par une prédication relative (2<sup>ème</sup> restricteur).
- (ii) La prédication relative est introduite par le marqueur relatif (R), et le deuxième argument de cette prédication est une position non spécifiée (anaphore zéro en surface) coïncidée avec le premier restricteur N. et ayant la fonction sémantique Patient (Pat) conformément au type d'état de choses, Action, de la prédication enchâssée où elle apparaît.
- (iii) Le terme (xi) en entier a la fonction sémantique Agent (Ag) dépendant du prédicat principal *partir*, non du premier restricteur de ce terme.

<sup>3</sup> " telle que" indique qu'il s'agit d'une prédication ouverte en (xi), comme c'est le cas de la relative enchâssée (Restricteur).

## 2.2 STRUCTURE FONCTIONNELLE

Pour aboutir à la structure fonctionnelle, les règles d'assignation des fonctions syntaxiques et pragmatiques ainsi que les règles de spécification des opérateurs de prédication vont être appliquées à la structure prédicative (12).

### 2.2.1 Assignation des fonctions syntaxiques

En GF, deux fonctions syntaxiques sont retenues: Sujet et Objet. Elles sont assignées en termes de perspective relative à l'Etat de choses véhiculé par le prédicat. Ainsi, le Sujet est considéré comme le premier terme de la perspective, et l'Objet son second terme.

Concernant les phrases complexes telles que les constructions relatives, les règles d'assignation des fonctions syntaxiques opèrent cycliquement. De ce fait, les fonctions Sujet et Objet sont assignées aux deux arguments (xj) et (xi) du prédicat enchâssé, respectivement, et, en outre, la fonction Sujet est assignée au terme entier (xi) du prédicat principal, ce dont résulte la structure fonctionnelle partiellement spécifiée (13):

(13) [ Perf [ Pass partir V (d1xi: journaliste N (xi):  
[ R [ Perf [ Pass contacter V (d1xj: Jean (xi)) Ag. Suj  
(xi) Pat. Obj ] ] ] (xi) Ag. Suj ] ]

### 2.2.2 Assignation des fonctions pragmatiques

Comme nous l'avons signalé plus haut en 1.2.2., la relative enchâssée véhicule une information partagée par le locuteur et l'allocutaire, d'où l'assignation de la fonction pragmatique Topic à ladite relative.

Donc, en partant de la structure (13), les règles d'assignation des fonctions pragmatiques vont opérer comme suit:

Contexte de la phrase (1 a):

(14) Quoi de neuf ?

(1) a — Le journaliste que Jean avait contacté est parti.

La fonction de Focus de nouveau est attribuée à l'ensemble de la phrase complexe (1 a) constituant la réponse de l'allocutaire à la question du locuteur (14). Par conséquent, (1 a) représente une information nouvelle pour le locuteur, information qui vient combler un vide dans son information pragmatique. Ce Focus partant sur l'ensemble de (1 a) est appelé Focus de phrase.

Quant à la fonction pragmatique de Topic, marquant une information partagée par les participants à l'échange verbal, elle est assignée deux fois:

(i) au premier restricteur *journaliste* (restricteur nominal (N), tête) par rapport au deuxième restricteur (La relative enchâssée *que Jean avait contacté*, modifieur de la tête);

(ii) et au terme (xi) dans sa totalité, par rapport au prédicat principal *partir*.

L'assignation des fonctions pragmatiques permet d'aboutir à la structure fonctionnelle

(fonctionnellement spécifiée) (15):

(15): [ Perf [ Pass partir V (d1xi: journaliste N (xi) Top:  
[ R Perf [ Pass contacter V (d1xj: Jean (xj) Ag. Suj  
(xi) Pat. Obj ] ] ] (xi)) Ag. Suj. Top ] ] Foc. nouv ]

### 2.2.3 Spécification des opérateurs de prédication

En GF, le rôle de l'opérateur de prédication est d'indiquer la force illocutionnaire (littérale ou contextuelle), appelée par Razky (1992, p. 28) But communicationnel (direct ou indirect).

Cette force peut être, selon le contexte, Assertion, Question, Reprêche, Requête, etc.

S'agissant de l'énoncé qui nous sert d'exemple ici, les règles de spécification des opérateurs de prédication vont agir sur la structure (15) de la manière suivante:

Le But communicationnel Assertion (Ass) est l'opérateur de la prédication principale (prédicat principal *partir*, et de la prédication enchâssée (relative avec prédicat enchâssé (*contacter*).

Cette spécification des opérateurs de prédication permet d'arriver à la structure fonctionnelle totalement spécifiée (16):

(16) [ Ass [ Perf [ Pass partir V (d1xi: journaliste N (xi)  
Top:  
[ R [ Ass [ Perf [ Pass contacter V (d1xj: Jean (xj)) Ag.  
Suj  
(xi) Pat. Obj ] ] ] ] (xi)) Ag. Suj. Top ] ] Foc. nouv ]

### 2.3 STRUCTURE EN CONSTITUANTS

Cette structure est obtenue après application des règles d'expression dont le rôle est de spécifier la forme et l'ordre des constituants, et les traits relatifs à l'accent et à l'intonation de la prédication.

Les règles d'assignation des cas ne sont pas pertinentes en français étant donné que les cas, dans cette langue, sont abstraits. Par contre, en arabe, les cas sont morphologiques, d'où l'importance des règles en question.

### 2.3.1 Insertion du Relatif

Dans la prédication enchâssée relative, le marqueur du relatif R sera réalisé comme pronom relatif inséré au moyen des règles qui opèrent sur la base de critères formels ou sémantiques concernant le terme auquel correspond le marqueur R.

Ainsi, en français, ce marqueur peut être réalisé *qui*, par exemple, en vertu de la fonction syntaxique Sujet affectée au terme correspondant à ce relatif, terme dit argument par opposition à un terme satellite auquel correspond le relatif *où* réalisé comme tel vu sa fonction sémantique dans la plupart des cas (Locatif ou Temporel).

*Qui* et *ou* sont des relatifs simples, ce qui pose le problème des relatifs composés tels que *auquel*, *duquel à laquelle*, *de laquelle...* etc., dont l'insertion dépend non seulement de la fonction syntaxique ou sémantique du terme en rapport avec le relatif composé mais aussi de l'opérateur de ce terme (définition, genre et nombre).

Pour ce qui est de la phrase (1 a), nous nous inspirons de Moutaouakil (1988: 235), dans son étude de la relative en arabe, pour formuler les règles d'insertion du relatif *que* à la place du marqueur R:

(17) R > Pro. El.

(18) Pro. El > Que / (d1xi:.... (xi)) Pat. Obj

Les règles (17) et (18) montrent que l'indicateur R du pronom relatif sera réalisé "Que", pronom coréférentiel avec (xi) anaphore zéro (position non spécifiée) ayant la fonction sémantique Patient et la fonction syntaxique Objet.

De ce fait, nous aurons la structure (19) par application des règles (17) et (18) qui permettent l'insertion du pronom relatif *Que* dans la position occupée par l'indicateur R en tête de la relative enchâssée où la position (xi), deuxième argument de cette relative, est une anaphore zéro ou trace correspondant au relatif *Que*:

(19) [Ass [ Perf [ Pass partir V (d1xi: journaliste N (xi)  
Top:  
[ que [ Ass [ Perf [ Pass contacter V (d1xj: Jean (xj))  
Ag. Suj  
(xi) Pat. Obj ] ] ] ] (xi) Ag. Suj. Top ] ] Foc. nouv ]

### 2.3.2 Règles de placement

Une fois les autres règles d'insertion appliquées (insertion des opérateurs de terme, de prédicat, de prédication...), les règles de placement convertissent la structure (19) en structure en constituants ordonnés selon un modèle positionnel prenant en compte le schéma général (20) et les règles du LIPOC (21) simultanément.

(20) et (21) sont proposés par Dik (1980 a: 71):

(20) P2, P1 (V) S (V) O (V), P3

où P2 et P3 indiquent, respectivement, les positions des fonctions pragmatiques externes Thème et Queue; P1 marque une

position spéciale réservée aux Complémentiseurs (mots interrogatifs, pronoms relatifs ou conjonctions de subordination) qui, s'ils ne sont pas présents dans la prédication, la position P1 est occupée par le constituant doté de la fonction pragmatique Topic ou Focus; V.S et O indiquent, respectivement, les positions Verbe Sujet et Objet.

(21) “ -Language Independent Preferred Ordre of Constituents” (LIPOC)

— Ordre préférentiel des constituants indépendant des langues:

CLITIQUE — PRO — SN — SN complexe — V — SN  
— SP — Sub

En outre, selon Dik (1980 a: 71-72), le prédicat verbal V peut être divisé en Vf “finite verb” verbe fini et Vi “infinite verb” verbe non-fini. Vf désigne tout élément marqué par V seulement, et Vi marque tout autre élément V (verbe infinitif, verbe participe présent, verbe participe passé).

En ce qui concerne la phrase (1 a), les règles de placement vont fonctionner ainsi:

La première opération se situe au niveau de la prédication enchâssée. Elle consiste à placer *Que* en P1 *Jean* en S, *avait* en Vf et *Contacté* en Vi. Ensuite, le terme entier (xi), (Sujet-Topic) sera placé soit en P1 vu sa fonction Topic en vertu de (20), soit en position SN complexe conformément au modèle (21). Ce terme complexe sera suivi par le prédicat principal, *est* en position Vf et *parti* en Vi.

Par conséquent, on aboutit au type d'arrangement des constituants suivant:

(22) Le journaliste [ que Jean avait contacté ] est parti.

P1 S Vf Vi  
( SN complexe (ou P1) ) + Vf Vi

## CONCLUSION

Cette approche fonctionnelle du phénomène linguistique de relativisation en français permet de faire la distinction entre les relatives enchâssées et les relatives non enchâssées.

Concernant les relatives non enchâssées (appositives), elles fonctionnent non pas en tant que restricteurs mais comme de simples circonstants véhiculant une information nouvelle pour l'un des participants à l'échange verbal.

Quant aux relatives enchâssées, objet principal de cet essai, elles se caractérisent par le fait qu'elles appartiennent à la famille des restricteurs, et que chacune d'elles constitue un élément d'un terme de la prédication.

Pour rendre compte de ces relatives restricteurs en français, la stratégie admettant l'hypothèse de l'existence d'un marqueur relatif et d'une position argument non spécifiée se révèle plus adéquate dans la mesure où elle rend possible la représentation sous-jacente du Relatif, sous la forme de l'indicateur R, en position initiale de la relative enchâssée (deuxième restricteur, Modifieur de la tête), ainsi que la représentation de l'anaphore zéro (coréférentielle avec le premier restricteur, tête, i.e. le terme antéposé à la relative).

## BIBLIOGRAPHIE

- DIK, Simon.C. *Functional Grammar*. Amsterdam: North-Holland 1978.  
DIK, Simon.(a). “Seventeen sentences: basic principles and application of Functional Grammar”. In: Moravscik, E. and Wirth, J.R. (eds) 1980.

- DIK, Simon.(b) *Studies in Functional Grammar*. London: Academic Press, 1980.
- DIK, Simon. *The Theory of Functional Grammar, Part I: the structure of the clause*. Dordrecht: Foris 1989.
- MOÛTAOUAKIL, A. *Essais en grammaire fonctionnelle*. Rabat: Smer 1988.
- RAZKY, Abdelkhalek. "Approche du phénomène de la Force Illocutionnaire en Grammaire Fonctionnelle de Simon C. Dik". *C.E.R / C.Li. D. (Cahiers d'Etudes Romanes/Centre de linguistique et de Dialectologie)*. 4, 1992 / 1.20-35. Université de Toulouse-Le Mirail, 1992.